

Le conseil communal est prié de se réunir le mercredi 11 mars 2020 à 19.00 heures dans la salle de réunion du conseil communal à Schuttrange, place de l'Eglise, pour y délibérer sur les points suivants

1. Urbanisme

- 1.1. Approbation du cahier des charges dans le cadre du concours d'urbanisme pour le réaménagement du centre de Schuttrange
- 1.2. Approbation du règlement communal sur les bâtisses, les voies publiques et les sites

2. Questions écrites des conseillers

3. Questions du public

Schuttrange, le 5 mars 2020
Le collège des bourgmestre et échevins



Jean-Paul JOST
Président



c.s. Alain DOHN
Secrétaire communal